



## ÉTABLISSEMENT

**Commune de Bessan (34)**  
Hôtel de Ville  
mairie@bessan.fr  
34550 Bessan

**AVIS DE MARCHÉ**

## SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Commune de Bessan (34).  
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: PRESTATION DE SERVICE D'ASSURANCE.  
Description: MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE DE BESSAN et LE CCAS DE BESSAN Prestation de services d'assurances au bénéfice des membres du groupement de commandes  
Identifiant interne: 25G13.  
Type de Procédure: Ouverte.  
Procédure accélérée: NON.  
Principales caractéristiques de la procédure: marché ordinaire avec 7 lots Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.  
Nomenclature principale (cpv): 66510000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: BESSAN.  
Code postal: 34550.  
Code NUTS: FRJ13.  
Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Le contrat est un marché public ordinaire de service soumis aux dispositions du Code de la commande publique, du Code des assurances, au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (CCAG-FCS 2021), aux documents particuliers du marché et à l'ensemble des textes en vigueur relatifs à cette procédure au jour du lancement de la consultation. La commune de Bessan représente le Groupement de commande entre la Commune de Bessan et le CCAS de Bessan en tant que coordonnateur du groupement pour la phase passation et exécution des marchés. La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2113-6-à L.2113-8 et L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 et suivants du Code de la Commande Publique.

Informations complémentaires de la procédure: La présente consultation vaut ordre d'étude et libère les Co-assureurs de leurs obligations vis-à-vis des apériteurs actuels. Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui seraient considérée comme contraire à la libre concurrence. Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique, l'acheteur public interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements. Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement. Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en qualité de membres de plusieurs groupements. De même un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires. Le lot sera attribué après analyse et classement à un prestataire unique ou un groupement conjoint. Ce groupement pourra être constitué d'un intermédiaire (agent général ou courtier) et d'une compagnie d'assurance. Les documents devront faire apparaître les engagements respectifs pris par le mandataire désigné du groupement et les autres assureurs membres du groupement, notamment le pourcentage de couverture des risques attribué par le groupement à chacun des membres..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés**

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7.  
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 7.

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: Le contrat est un marché public ordinaire de service soumis aux dispositions du

Code de la commande publique, du Code des assurances, au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (CCAG-FCS 2021), aux documents particuliers du marché et à l'ensemble des textes en vigueur relatifs à cette procédure au jour du lancement de la consultation. La commune de Bessan représente le Groupement de commande entre la Commune de Bessan et le CCAS de Bessan en tant que coordonnateur du groupement pour la phase passation et exécution des marchés. La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2113-6-à L.2113-8 et L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 et suivants du Code de la Commande Publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: LOT1.  
Titre: Dommages aux Biens.  
Description: Dommages aux Biens.

#### **5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.  
Classification CPV: 66515000.

#### **5.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: BESSAN.  
Code Postal: 34550.  
Pays: France.

#### **5.1.3 Durée estimée**

Date de début: 01/01/2026.  
Date de Fin: 31/12/2029.

#### **5.1.4 Renouvellement**

#### **5.1.5 Valeur**

#### **5.1.6 Informations générales**

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Informations complémentaires: Il est demandé de tarifier différents niveaux de franchises pour la solution de base : - Lot 1 Dommages aux Biens Les candidats doivent obligatoirement faire une offre pour chacun des niveaux de franchise. A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière..  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### **5.1.7 Achats stratégiques**

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### **5.1.8 Critères d'accessibilité**

#### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

##### **Critère Prix :**

**Description** : Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte) : 40**

##### **Critère Qualité :**

**Description** : Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte) : 60**

#### **5.1.11 Documents de marché**

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).  
Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.  
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Variantes : Non autorisée  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour  
Informations complémentaires : .

**Conditions de présentation :****Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête  
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

**5.1.15 Techniques**

Aucun  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Bessan (34)

**5.1 LOT N° : LOT-0002**

Identifiant interne: LOT2.  
Titre: Responsabilité civile générale.  
Description: Responsabilité civile générale.

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.  
Classification CPV: 66516000.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: BESSAN.  
Code Postal: 34550.  
Pays: France.

**5.1.3 Durée estimée**

Date de début: 01/01/2026.  
Date de Fin: 31/12/2029.

**5.1.4 Renouvellement****5.1.5 Valeur****5.1.6 Informations générales**

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

**5.1.7 Achats stratégiques**

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

**5.1.8 Critères d'accessibilité****5.1.9 Critères de sélection****5.1.10 Critères d'attribution****Critère Prix :**

**Description :** Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera

attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte) : 40**

**Critère Qualité :**

**Description :** Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte) : 60**

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Informations complémentaires : .

### Conditions de présentation :

### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Bessan (34)

### 5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: Protection juridique..

Description: Protection juridique.

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66513100.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: BESSAN.

Code Postal: 34550.

Pays: France.

#### 5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.

Date de Fin: 31/12/2029.

#### 5.1.4 Renouvellement

### 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Prix :

**Description** : Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Description** : Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Informations complémentaires : .

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres** : Commune de Bessan (34)

### 5.1 LOT N° : LOT-0004

Titre: Protection fonctionnelle des élus et agents.  
Description: Protection fonctionnelle des élus et agents.

### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.  
Classification CPV: 66513100.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: BESSAN.  
Code Postal: 34550.  
Pays: France.

### 5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.  
Date de Fin: 31/12/2029.

### 5.1.4 Renouvellement

### 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Prix :

**Description** : Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Description** : Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Informations complémentaires : .

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Bessan (34)

#### 5.1 LOT N° : LOT-0005

Titre: Flotte-automobiles et auto-missions.

Description: Flotte-automobiles et auto-missions.

##### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66514110.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: BESSAN.

Code Postal: 34550.

Pays: France.

##### 5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.

Date de Fin: 31/12/2029.

##### 5.1.4 Renouvellement

##### 5.1.5 Valeur

##### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Il est demandé de tarifier les prestations supplémentaires éventuelles pour le lot 5

AUTOMOBILE Les candidats doivent obligatoirement faire une offre pour chacune de ces Prestations supplémentaires éventuelles A défaut l'intégralité de l'offre sera considérée comme irrégulière..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

##### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

##### 5.1.8 Critères d'accessibilité

##### 5.1.9 Critères de sélection

##### 5.1.10 Critères d'attribution

###### Critère Prix :

**Description :** Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

###### Critère Qualité :

**Description :** Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte) :** 60

##### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

##### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 –

1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Informations complémentaires : .

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

#### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINSTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Bessan (34)

#### 5.1 LOT N° : LOT-0006

Titre: Garantie des accidents corporels et assistance.

Description: Garantie des accidents corporels et assistance.

##### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66512100.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: BESSAN.

Code Postal: 34550.

Pays: France.

##### 5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.

Date de Fin: 31/12/2029.

##### 5.1.4 Renouvellement

##### 5.1.5 Valeur

##### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

##### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

##### 5.1.8 Critères d'accessibilité

##### 5.1.9 Critères de sélection

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix :**

**Description :** Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

**Critère Qualité :**

**Description :** Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte) :** 60

**5.1.11 Documents de marché**

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

**5.1.12 Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Informations complémentaires : .

**Conditions de présentation :****Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

**5.1.15 Techniques**

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Bessan (34)

**5.1 LOT N° : LOT-0007**

Titre: Cyber Risques.

Description: Cyber Risques.

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.

Classification CPV: 66515411.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: BESSAN.

Code Postal: 34550.

Pays: France.

**5.1.3 Durée estimée**

Date de début: 01/01/2026.

Date de Fin: 31/12/2029.

**5.1.4 Renouvellement**

### 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Prix :

**Description** : Le critère "prix des prestations" sera jugé à partir du montant de l'acte d'engagement. Une note sera attribuée de 0 à 40 à chaque offre selon le calcul suivant : Note du candidat A = 40 x (offre la plus basse/offre du candidat A) 40 est la note maximale..

**Pondération (points, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Description** : Valeur technique applicable Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu. La "note finale" du critère "valeur technique" sera obtenue en cumulant les notes de 2 sous-critères ( cf le règlement de consultation).

**Pondération (points, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 09:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Informations complémentaires : .

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : conjoint.

### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet du référé spécifique prévu à article L.551 – 1 du code de justice administrative. Le référé précontractuel peut être introduit à tout moment jusqu'à la signature de du marché. Par ailleurs, la présente procédure peut donner lieu à l'exercice de recours de droit commun, notamment d'un recours pour en excès de pouvoir, éventuellement assorti d'une requête en référé suspension dans les conditions prévues par le code de justice administrative (article L.521-1), devant l'instance désignée ci-dessus, dans un délai de 2 mois à compter de la notification d'une décision relative à cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Commune de Bessan (34)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Commune de Bessan (34)

**Organisation qui traite les offres** : Commune de Bessan (34)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Bessan (34).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21340031000016.  
Adresse postale : Hôtel de Ville mairie@bessan.fr.  
Adresse postale : Hôtel de Ville mairie@bessan.fr.  
Ville : Bessan.  
Code postal : 34550.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: mairie@bessan.fr.  
Téléphone: +33 467008181.  
Télécopieur: +33 467774173.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINSITRATIF DE MONTPELLIER.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 45005900100021.  
Adresse postale : 6 rue PITOT.  
Ville : MONTPELLIER.  
Code postal : 34063.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: greffe.ta-montpellier@juradm.fr.  
Téléphone: +33 467548100.  
Télécopieur: +33 467547410.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :0cff56ae-f0a3-451e-a27c-8f6904856591  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 10/09/2025 à 18:00.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.